



Groupe de travail pour la révision du conseil ICANN

Second rapport intérimaire des discussions avec la communauté ICANN

Juin 2009

Sommaire et points de discussion clé

Le groupe de travail pour la révision du conseil croit que la plupart des questions continues dans le rapport du vérificateur externe ont été finalisées.

1. Le GT croit que le conseil prend déjà des mesures qui s'inspirent de la recommandation 2 - «Des rencontres du conseil plus longues mais moins fréquentes».
2. À la fin de 2008, le conseil a restructuré les mandats de ses comités et a redéfini le nombre des comités ainsi que l'étendue de leurs actions. Aucune autre action n'est requise à ce stade quant à la recommandation 3 - «Consolider les comités du conseil».
3. Le comité de gouvernance du conseil travaillent déjà sur les idées incluses à la recommandation 4 - «Accroître les compétences du conseil».
4. Le GT supporte les initiatives suggérées à la recommandation 6, soit «Développer une culture de haute performance au niveau du conseil».
5. Le GT supporte les initiatives suggérées à la recommandation 7, soit «Renforcer l'objectif stratégique du conseil».
6. Le GT supporte les initiatives suggérées à la recommandation 8, soit «Clarifier la responsabilité du conseil» à l'exception de l'initiative «f» (élire un conseil accepté par tous les intervenants) qui semble impraticable dans le contexte d'ICANN.

Le GT sollicite les avis de la communauté quant à trois questions importantes qui ne sont toujours pas résolues : la taille et la composition du conseil, la compensation des membres du conseil ainsi que la titularisation et le moment choisi pour la nomination des membres du conseil. En référence aux recommandations contenues dans le rapport du vérificateur externe, ces questions sont :

7. Le GT reconnaît la complexité des questions relatives à la recommandation 1 «Réduire la taille du conseil» et reconnaît également la valeur de la proposition de réduire la taille du conseil et que la majorité des membres du conseil sont en accord avec cette recommandation. De plus amples discussions sont nécessaires quant à la façon d'implanter cette recommandation dans le contexte ICANN.
8. Les questions relatives à la recommandation 5 «Prolonger la participation au conseil» sont assez complexes. Le GT reconnaît le support des conseillers indépendants et de la communauté quant à la proposition de rémunérer les membres du conseil et que la rémunération de la chaire devrait représenter plusieurs multiples de la rémunération des membres. La forme ainsi que le montant de cette

Révision du conseil ICANN -GT
Second rapport intérimaire des discussions pour Sydney

Version: v01

Dernière mise à jour: 5 juin 2009



compensation volontaire n'ont pas encore été déterminés et doivent faire l'objet de discussions. De plus, des discussions supplémentaires sont également nécessaires pour déterminer le moment de nomination des directeurs ainsi que la durée de leur terme.



Historique

Faisant parties des mesures d'amélioration continue et de transparence d'ICANN, les statuts d'ICANN exigent une révision périodique de chaque organisation de soutien, chaque conseil des organisations de soutien, chaque comité consultatif (autre que le comité consultatif gouvernemental) et le comité de nomination. Tel que spécifié à l'article IV, section 4 des statuts d'ICANN, «l'objectif de la révision selon les critères définis par le conseil est de déterminer : (i) si cette organisation est toujours pertinente à la structure d'ICANN, et (ii) si oui, si des changements à la structure ou aux opérations sont souhaitables afin d'améliorer son efficacité.»

Chaque révision est faite par des vérificateurs externes et indépendants sélectionnés suite à la publication d'une Requête de propositions (RFP) selon les Termes de référence (TOP) qui détaillent le mandat du travail et la liste de questions qui doivent être posées. Le processus de révision organisationnelle inclut l'opportunité de recueillir les commentaires du public quant aux termes de référence de la révision, ses résultats et toute recommandation proposée.

Bien qu'une révision du conseil n'est pas stipulée dans les statuts, le conseil d'administration a décidé qu'il serait approprié de procéder à une telle révision afin d'identifier les éléments qui amélioreraient la performance du conseil. Le conseil a décidé lors de la conférence de Sao Paulo en décembre 2006 d'ajouter le conseil à la liste des organisations qui doivent être révisées.

En juin 2008, lors de la réunion de Paris, le conseil a adopté une résolution afin d'adopter un modèle de groupe de travail (GT) afin de faciliter le processus de révision. Pour procéder à cette tâche, le GT se réfère à l'expertise des individus suivants, soit des membres passés et présents du conseil : Amadeu Abril, Roberto Gaetano (chaire), Steve Goldstein, Thomas Narten, Rajasekhar Ramaraj, Rita Rodin Johnston et Jean-Jacques Subrenat. Le GT est supporté par Marco Lorenzoni (directeur, révision organisationnelle) et Patrick Sharry, conseiller indépendant.

Suite à des consultations avec la communauté d'ICANN, un [TOR](#) a été développé et un [RFP](#) a été affiché. Un groupe de consultation de Boston, soit Colin Carter & Associates, fut sélectionné pour procéder à la vérification externe. Les vérificateurs ont présenté leur [rapport](#) à la réunion publique du Caire au mois de novembre 2008.

Afin d'obtenir les commentaires de la communauté, une session publique a été tenue lors de la réunion du Caire. De plus, une [période en ligne pour obtenir les commentaires du public](#) a été ouverte pour permettre aux membres de la communauté ICANN de réagir aux conclusions et aux recommandations de la révision indépendante.

Le GT a considéré le rapport ainsi que les commentaires reçus lors de la présentation et lors de la période de commentaires du public et a émis à des

Révision du conseil ICANN -GT
Second rapport intérimaire des discussions pour Sydney

Version: v01

Dernière mise à jour: 5 juin 2009



fins de [consultation publique](#), un [rapport intérimaire](#) qui fut présenté lors de la conférence ICANN de Mexico (mars 2009).

Ce document est une ébauche du rapport final du GT qui sera présenté au mois de juin 2009 lors de la conférence ICANN de Sydney. Le GT veut connaître les commentaires de tous les membres de la communauté ICANN quant aux conclusions de ce rapport. Il sera possible de fournir commentaires et observations lors d'une session face-à-face lors de la conférence de Sydney, lors d'une session en ligne ou à travers le forum public du site d'ICANN.

Le GT considère tous les commentaires reçus de la part de la communauté et révisé le rapport si nécessaire avant de le soumettre au comité des améliorations des structures du conseil.

Remarques générales

En plus des commentaires relatifs aux recommandations contenues dans le rapport de vérification externe, le GT croit qu'il est important d'adresser certaines remarques générales qui ont été soulevées lors de la période des commentaires publics pour le rapport.

Quelques commentaires recueillis suggèrent que le vérificateur externe n'avait pas bien compris la nature «à but non lucratif» spécifique d'ICANN et sa mission puisque certaines de ses recommandations clé sont spécifiques à des conseils pour des entreprises «à profit». Toutefois, les conclusions du rapport du vérificateur sont basées sur une grande variété de conseils qui sont «à profit» et «à but non lucratif».

Les valeurs d'ICANN et son modèle unique de gouvernance sont différents des entreprises «à profit» et à celles «à but non lucratif». Puisque le but du processus de révision est d'améliorer les opérations du conseil d'ICANN et en considération de la nature unique d'ICANN, le GT considère qu'il y a des leçons qui peuvent être apprises d'autres conseils peu importe qu'il s'agisse d'entreprises «à profit» ou «à but non lucratif».

Le GT a considéré chaque recommandation comprise au rapport de vérification externe selon les mérites afin de déterminer si la recommandation était appropriée pour ICANN.

Réactions aux recommandations du vérificateur externe indépendant

Recommandation #1: réduire la taille du conseil:

- (a) *Évaluer l'option 1: réduire le conseil à un maximum de 15 personnes*
- *Redéfinir les liaisons en tant que groupe expert, composé d'individus qui ne sont pas membres du conseil, mais disponibles pour conseiller les directeurs si nécessaire et développer un nouveau protocole de communication afin d'assurer des échanges d'opinion fréquents.*
 - *Fournir à ALAC avec le droit de nommer ou de membres du conseil ayant un droit de vote.*
 - *Réduire le nombre de membres provenant du processus NomCom de huit à six.*
 - *Fournir un poste d'observateur pour le GAC et si nécessaire, pour la communauté technique.*
- (b) *Évaluer option 2 : diminuer de moitié la taille du conseil, soit 9 membres avec droit de vote et deux observateurs.*
- *Un membre pour chaque SO/AC et possiblement un membre d'ALAC.*
 - *Quatre du processus NomCom.*
 - *Le président.*
 - *Un observateur de chaque GAC et de la communauté technique.*
 - *Considérer maintenir une majorité de membres provenant du processus NomCom (soit quatre des SO et ALAC, le président et cinq de NomCom).*
- (c) *Développer des processus de communication entre le conseil et la communauté technique (soit des réunions formelles à chacune des trois rencontres publiques).*

Le GT reconnaît que la question de la taille du conseil est une question difficile. Le rapport du vérificateur externe offre une forte opinion quant à la réduction de la taille du conseil. Les membres du GT reconnaissent les difficultés à travailler avec un conseil d'une telle grandeur. Le GT reconnaît également l'opinion émise dans le rapport du vérificateur externe qu'un conseil de grande taille est plus propice à une capture qu'un conseil de plus petite taille. En rapport à cette problématique, quelques membres du GT ont suggéré de poser la question suivante : «Est-ce qu'un plus petit conseil serait

Révision du conseil ICANN -GT
Second rapport intérimaire des discussions pour Sydney

Version: v01

Dernière mise à jour: 5 juin 2009



plus efficace?» mais surtout «Est-ce qu'un plus petit conseil aiderait ICANN à mieux à mieux réaliser sa mission?»

Le GT note le besoin de considérer la charge de travail du conseil dans les changements proposés. Bien que l'idée d'un plus petit conseil plaît à plusieurs, le GT doit aussi s'assurer qu'il y aurait assez de membres du conseil pour bien accomplir le travail qui doit être fait en raison du modèle de gouvernance et de la nature spécifique d'ICANN.

Les membres du GT sont conscients des inquiétudes émises par les membres de la communauté relativement à la nature représentative du conseil et à la diversité géographique et culturelle des différentes parties prenantes. Le GT est d'accord pour continuer la représentation de cette diversité au conseil et préservera cette diversité peu importe la forme ou le modèle de conseil qui sera adopté suite au processus de révision et croit aussi que tout changement proposé doit continuer d'offrir une telle diversité. Certains membres du GT sont particulièrement conscients de l'importance du processus de nomination qui fournit équilibre et diversité.

Le GT reconnaît également que le conseil n'est pas représentatif malgré le fait que ses membres proviennent des différentes organisations de soutien d'ICANN. Les statuts indiquent clairement que les membres du conseil ont une obligation fiduciaire d'agir pour le bien de la corporation dans son ensemble et non pour les intérêts des organisations qui leur permettent d'avoir un siège au sein du conseil.

Quant à la question des liaisons, le GT sait qu'il est très bien servi par les individus qui servent présentement de liaisons. Toutefois, certains membres du GT sont d'avis que le modèle de liaison actuel ne fonctionne pas très bien pour le conseil, ni pour les liaisons : plus particulièrement, on remarque que la circulation d'informations entre le conseil et les groupes représentés par les liaisons n'est pas optimal. De plus, les liaisons doivent être présentes à plusieurs réunions qui souvent n'ont rien ou peu à faire avec leurs secteurs de représentation. Un modèle dans lequel les liaisons seraient invitées à participer à des réunions qui relèvent de leur secteur de représentation serait plus efficace. Néanmoins, d'autres membres du conseil sont d'avis qu'il doit y avoir une continuité afin que les liaisons soient efficaces et que leur présence à certaines réunions seulement diminuerait l'efficacité des liaisons ainsi que celle du conseil. Le GT désire s'assurer que tout changement apporté aux liaisons ne diminue pas les interactions nécessaires entre le conseil et la communauté technique.

Malgré les différentes opinions, la majorité des membres du conseil sont d'accord pour réduire la taille du conseil. Toutefois, de plus amples discussions sont encore nécessaires quant aux mesures opérationnelles qui doivent être adoptées afin d'en arriver à une telle réduction.

Le GT reconnaît que le GT de révision ALAC recommandera fort probablement que les At-large obtiennent deux sièges avec droit de vote au

Révision du conseil ICANN -GT
Second rapport intérimaire des discussions pour Sydney

Version: v01

Dernière mise à jour: 5 juin 2009



sein du conseil. En procédant à l'implantation des recommandations de la révision ALAC, une attention particulière doit être donnée aux interdépendances telles que la taille générale du conseil, le nombre de représentants ALAC au sein du comité de nomination et le rôle des utilisateurs dans la circonscription d'utilisateur non-commerciaux du GNSO (qui en théorie, pourrait causer un déséquilibre en offrant aux utilisateurs deux moyens de se faire élire au conseil).

Recommandation #2: des réunions de conseil moins longues mais plus fréquentes:

- (a) *Introduire six réunions du conseil en personne d'une durée de deux jours dont trois qui aurait lieu durant la même période que les réunions publiques.*
- (b) *Discontinuer les téléconférences mensuelles sauf lors de circonstances spéciales.*
- (c) *Céduler des «causeries au coin du feu» avant chaque réunion du conseil avec les exécutifs seniors afin de discuter des questions importantes.*
- (d) *Céduler des retraites d'une ou deux journées durant la même période que les réunions régulières du conseil.*
- (e) *Réviser les arrangements d'inter-réunions nécessaires à l'approbation de questions urgentes.*
- (f) *Demander de façon régulière, après la tenue des réunions du conseil, si le conseil a travaillé sur des questions relatives au travail du conseil ou si le conseil a passé trop de temps sur des questions de gestion.*

Le GT est d'avis que le conseil fonctionne déjà selon les premières recommandations puisque le conseil se rencontre face-à-face cinq fois par année (deux retraites et trois sessions lors des réunions publiques d'ICANN.)

Toutefois, le GT ne croit pas qu'il recommandera l'élimination des téléconférences mensuelles. Si ces conférences étaient éliminées, le conseil craint qu'il ne pourrait pas suffire à la charge de travail actuelle. Néanmoins, il peut être possible de faire un meilleur usage de ces appels si ceux-ci de rapportent à une question particulière au lieu des réunions de conseil habituelles.

Le conseil considère déjà la possibilité de la tenue d'inter-réunions pour des approbations urgentes et le BGC considère présentement le rôle du comité exécutif à cet égard.

Le GT est en accord avec la recommandation 2f et croit que ce point est très important pour améliorer la performance du conseil.

Recommandation #3: consolider les comités du conseil:

- (a) *Consolider les comités de conflit et de reconsidération en un comité de gouvernance.*
- (b) *Redéfinir le mandat du comité de gouvernance pour incorporer toutes les questions légales, de conflits d'intérêt et de reconsidération. Également confier à ce comité la tâche de définir les compétences et l'expérience requise pour siéger au conseil.*
- (c) *Redéfinir le mandat du comité de vérification afin d'inclure la vérification de la légitimité du processus du budget et autres aspects clé du comité des finances actuel.*
- (d) *Discontinuer les comités exécutif et de finances.*
- (e) *Considérer la création d'un comité des risques.*
- (f) *Considérer la création (limitée) de comités temporaires avec des clauses de temporisation claires afin de traiter de questions importantes telles les questions JPA.*
- (g) *Limiter la taille des comités du conseil à trois ou quatre membres de plus et la direction pourrait être invitée à assister à leurs réunions sur invitation.*
- (h) *Attribuer la responsabilité d'établir l'agenda du conseil au président, vice-président et au président en consultation (avec d'autres membres du conseil capables d'ajouter des items s'ils le désirent).*

Puisque la restructuration du mandat des comités du conseil a déjà été adressée par le conseil avec ses résolutions du [7 novembre 2008](#), les autres recommandations de nature procédurale sont présentement adressées par le comité de gouvernance du conseil.

Lors de la réunion de mois de novembre 2008 au Caire, le conseil a restructuré un nombre important de ses comités : les comités de conflits et de reconsidération ont été joints au comité de gouvernance du conseil et la taille et le mandat du comité exécutif ont été réduits.

Quelques nouveaux comités ont également été créés. Amélioration de structure (pour coordonner et harmoniser toutes les vérifications indépendantes des structures clé d'ICANN), comité de participation du public (pour superviser la planification des réunions d'ICANN, les réponses aux questions, les suggestions du public, etc...), comité IANA (pour superviser la gestion de la fonction IANA) et un comité des risques (pour superviser et coordonner la compréhension d'ICANN et de ses réponses aux diverses catégories de risques auxquels la corporation fait face).



Le GT considère qu'aucune action n'est requise pour le moment relativement à la recommandation no. 3 du rapport du vérificateur indépendant.

Recommandation #4: accroître les compétences du conseil:

- (a) *Définir de façon formelle l'expérience et les compétences requises afin que le conseil opère de façon efficace à court et long terme.*
- (b) *Formuler une opinion à propos des lacunes principales de compétences qui devraient être satisfaites.*
- (c) *Définir de façon formelle la participation du président d'ICANN et le président du comité de gouvernance faisant partie du processus du comité de nomination pour choisir les nouveaux membres du conseil.*
- (d) *Développer un processus pour engager les organisations de soutien ainsi que le comité consultatif à propos des compétences requises.*
- (e) *Offrir une formation quant aux responsabilités des membres du conseil et ce, à tous les membres du conseil.*
- (f) *Encourager chaque membre à choisir un domaine d'«apprentissage» pour l'année.*
- (g) *Inviter de façon occasionnelle des membres de conseils de corporation éminents à rencontrer le conseil et à parler du rôle d'un membre de conseil lors de dîners.*

Cette recommandation et plus particulièrement les options 4a et 4b sont présentement à l'étude par le comité de gouvernance du conseil.

Pour l'option 4c, le GT est d'avis qu'il est approprié pour le président du conseil d'avoir des rencontres formelles avec le président du comité de nomination afin de discuter des compétences requises pour siéger au conseil et le GT note que des réunions informelles ont déjà eu lieu à ce sujet.

Une discussion formelle entre les chaires devrait avoir lieu après une discussion du conseil en ce qui a trait aux compétences nécessaires pour siéger au conseil et le président du conseil d'administration devrait représenter la position du conseil à cet égard. Si ce processus a lieu, il n'est plus nécessaire pour le président du comité de gouvernance du conseil de rencontrer le président du comité de nomination.

Le GT est en accord avec les options 4e et 4f mais note que certains commentaires reçus lors du processus de consultation questionnent s'il est approprié pour ICANN d'offrir une formation aux membres de son conseil. Une certaine formation est déjà offerte aux membres du conseil et le GT suggère que cette formation soit révisée et renforcée. Le conseil devrait également implanter un processus par lequel les membres du conseil indiqueraient les domaines pour lesquels ils aimeraient recevoir plus de formation et surtout pour des domaines tels que la finance qui sont nécessaires aux fonctions d'un membre du conseil.



Le BGC évalue présentement les besoins de formation des membres du conseil et le GT demande à ce que le BGC considère ces conclusions.

Recommandation #5: prolonger la participation au conseil:

- (a) *Établir une limite de titularisation mais accroître la moyenne des termes des membres du conseil en prolongeant la limite de titularisation de deux termes de trois ans à deux termes de quatre ans.*
- (b) *Investir dans des supports plus larges dont l'établissement d'un rôle de secrétaire sénior afin d'augmenter les provisions qui existent déjà et qui offrent un support logistique et de secrétariat aux membres du conseil.*
- (c) *Abandonner les minutes exhaustives des réunions du conseil et les remplacer par des sommaires de discussion et une liste des décisions et requêtes.*
- (d) *Évaluer la valeur et la nécessité de la «liste du conseil».*
- (e) *Réduire le volume des documents utilisés pour le conseil en affichant tous les appendix et documents d'informations dans une partie séparée du site internet sécurisé déjà existant.*
- (f) *Développer des délégations de travail à la direction plus claires et plus approfondies et documenter celles-ci dans une charte de gouvernance du conseil (exemple joint à l'appendix (a)).*
- (g) *Introduire une rémunération pour les membres du conseil et pour le président, une rémunération de 2,5 fois celle payée aux autres membres. Étudier des montants d'environ 50 000 \$ US pour les membres du conseil et environ 150 000 \$ US pour le président.*
- (h) *Évaluer si des paiements additionnels sont justifiés pour les chaires des comités ainsi que les impacts aux autres organisations de la communauté ICANN.*

En ce qui concerne (a), le GT croit que considération doit être donnée au moment où les nominations du conseil sont faites. Présentement les nominations ont lieu à différents moments au cours de l'année et ceci est considéré par certains membres du conseil comme n'étant pas une situation optimale puisqu'il existe deux processus indépendants par lesquels les membres du conseil sont nommés. Il est donc difficile d'obtenir une représentation efficace (géographie, genre, etc). Si la taille du conseil est réduite, ceci rendrait la situation encore plus difficile. Certains membres du GT sont d'avis que la situation actuelle est suffisante et offre un procédé de transition utile pour les nouveaux membres du conseil. De plus amples discussions sont nécessaires pour formuler une position du GT relativement à cet aspect spécifique.

Révision du conseil ICANN -GT
Second rapport intérimaire des discussions pour Sydney

Version: v01

Dernière mise à jour: 5 juin 2009



En ce qui concerne (b), le GT croit que des démarches importantes ont déjà été entreprises. Le conseil permettra aux nouvelles mesures de prendre effet et à superviser cette question au cours d'une certaine période de temps.

En ce qui concerne (c), le GT supporte le changement du format des minutes. À long terme, la tenue des dossiers devraient être remplacée par des minutes qui reflètent mieux les conclusions des discussions du conseil et qui note bien la rationalisation des décisions tout en offrant un sommaire des différentes positions discutées.

Le GT reconnaît que la question de la rémunération des membres du conseil est une question complexe.

Une des raisons derrière l'idée de rémunérer les membres du conseil est de permettre à ICANN de continuer d'attirer des membres qualifiés. Certains membres du GT sont d'avis qu'ICANN ne peut pas seulement dépendre de membres bénévoles à long terme pour siéger à son conseil et donc, une certaine forme de rémunération sera nécessaire à moyen et long terme. De plus, certains membres sont également d'avis que si ICANN est capable d'attirer de futurs membres avec la force nécessaire pour aider à ICANN à naviguer les eaux post-JPA, ICANN devra être en mesure d'offrir une compensation raisonnable. D'autres croient plutôt qu'ICANN devrait toujours être en mesure d'attirer des membres de haut calibre en raison du travail important et intéressant que propose un siège au sein du conseil. Ils croient de plus qu'une compensation pourrait attirer des gens qui n'ont pas nécessairement les qualifications requises pour siéger au conseil ou une compréhension des DNS mais qui recherchent plutôt une façon d'avoir des revenus supplémentaires.

Le GT reconnaît que la proposition du vérificateur externe de rémunérer les membres du conseil a également été confirmée par une autre étude faite par Watson Wyatt à la demande d'ICANN, étude qui offre des montants de compensation possibles basés sur ce qui est fait au sein d'une variété d'autres conseils. On note aussi le support presque unanime pour la proposition de rémunérer les membres du conseil dans les commentaires des membres de la communauté durant les présentations et durant les deux périodes de commentaires publics.

Le GT ne croit pas qu'une détermination précise des niveaux de paiement et des membres du conseil fait partie de son mandat et a plutôt déterminé un ensemble de principes basés sur les recommandations du vérificateur et des commentaires de la communauté.

Le GT a discuté des nombreux modèles de rémunération possibles ou des autres formes de paiement pour les membres du conseil. Une des possibilités serait le paiement d'une allocation aux membres du conseil en reconnaissance du temps passé à travailler dans les dossiers ICANN. Une autre possibilité serait des frais de présence. Le GT croit que le paiement devrait être relié à la performance et ne devrait pas représenté un salaire. Les

Révision du conseil ICANN -GT
Second rapport intérimaire des discussions pour Sydney

Version: v01

Dernière mise à jour: 5 juin 2009



paramètres de toute forme de remboursement devront être définis et le rapport de Watson Wyatt contient des paramètres qui pourraient servir de guide.

Le GT considère que les membres individuels devraient toujours avoir le choix d'accepter ou de refuser une rémunération. Le GT considère également qu'en vertu de la charge de travail du président du conseil, la rémunération pour ce poste devrait représentée plusieurs multiples de la rémunération standard du directeur.

Le GT cherche à éviter d'attirer des «membres professionnels» au conseil car il est fort probable qu'ils n'aient pas la passion ou l'engagement nécessaire pour offrir une performance efficace. Si une rémunération devait être offerte, le GT suggère qu'une limite soit établie quant au nombre de conseils sur lesquels les membres du conseil ICANN peuvent siéger et recevoir une rémunération pour leur rôle de membre du conseil. La suggestion initiale est de deux conseils.

Les membres du GT sont d'accord avec l'idée que les membres du conseil soient remboursés pour tous les coûts associés à leur rôle au sein du conseil. Ceci devrait inclure non seulement les frais de voyage mais également les frais de téléphone et toutes les autres dépenses encourues dans leur rôle de membre du conseil. Le GT reconnaît que cette question est présentement adressée par le comité des finances du conseil et que le personnel rédige actuellement une politique de remboursement.

Révision du conseil ICANN -GT
Second rapport intérimaire des discussions pour Sydney

Version: v01

Dernière mise à jour: 5 juin 2009



Recommandation #6: développer une culture de haute performance au niveau du conseil:

- (a) Introduire une évaluation de la performance individuelle de chaque membre selon un processus de révision exécuté par les pairs à tous les deux ans.*
- (b) Réviser le processus d'évaluation de la performance du président.*
- (c) Développer des façons de tester régulièrement les valeurs et les comportements du personnel ICANN.*
- (d) Discuter des «mauvaises nouvelles», de la confidentialité et des réponses au sondage sur les conflits lors des conseils.*

Le GT supporte les initiatives suggérées à la recommandation 6. La plupart de ces idées sont présentement à l'étude par les comités du conseil. En développant les positions décrites ci-dessous, le GT reconnaît la relation entre les idées mentionnées à la recommandation 6 et celles contenues aux recommandations 4 et 7.

La recommandation 6a reçoit une attention particulière de la part du BGC. Le conseil et le BGC continuent leurs discussions quant à cette question afin de déterminer la meilleure façon de procéder.

De plus, le GT et le conseil reconnaissent le besoin d'améliorer le processus mentionné à la recommandation 6a. Le comité de compensation travaille présentement sur cette question.

Le GT est en accord avec la recommandation 6c. Les membres du GT reconnaissent qu'il serait préférable que ceci soit fait par la direction des tâches et que celle-ci effectue un sondage auprès du personnel en général. Plusieurs de ces outils sont disponibles. Le GT suggère que le conseil discute de cette question avec les directeurs seniors quant à l'approche la plus appropriée.

Le conseil est déjà au courant des questions soulevées à la recommandation 6D. Le GT suggère que la meilleure façon serait que le conseil poursuive les discussions quant à ces questions dans les mois à venir.

Recommandation #7: renforcer l'objectif stratégique du conseil:

- (a) *Allouer un peu de temps après une réunion du conseil pour discuter et voir si le conseil s'occupe d'éléments qui devraient relever de la direction.*
- (b) *Définir de façon annuelle les cinq questions le plus importantes auxquelles ICANN fait face et planifier à l'agenda des réunions du conseil, des discussions régulières quant à ces questions.*
- (c) *Vérifier le temps passé par le conseil sur des questions opérationnelles.*
- (d) *Initier une évaluation du travail fait par le conseil afin de savoir ce qui peut être délégué à la direction. Céduler une ou une série de conversations entre le conseil et le groupe de direction pour discuter de la vision qu'ils ont de leur rôle respectif.*

Le GT dénote que les idées de discussions comprises à la recommandation 7 ont déjà lieu au conseil. Toutefois, il existe des éléments spécifiques de la recommandation qui méritent d'être adressés ici.

Le GT supporte l'idée derrière la recommandation 7a et reconnaît que le conseil a tendance à s'attarder à des détails plutôt qu'à un objectif plus stratégique. Des vérifications régulières du temps alloué par le conseil à diverses questions aiderait à garder un objectif stratégique. Toutefois, la recommandation soulève d'autres questions pour les membres du GT – la nature du travail du conseil relativement à la nature du travail de la direction et la façon dont le travail est délégué au personnel et ensuite supervisé par le conseil.

Le GT suggère que le BGC soit responsable de définir clairement le processus par lequel le conseil délègue des tâches à la direction et ensuite que le résultat de cette délégation soit vérifié. Un aspect important de cette vérification sont les minutes qui permettent de suivre le travail délégué et la période de temps à l'intérieur de laquelle le travail devrait être livré. Le BGC travaille présentement à définir ce à quoi consistent les tâches du conseil et ce à quoi consistent les tâches du personnel. Le GT supporte cette approche et demande à ce que le BGC considère ce que serait un niveau approprié de support de la part du personnel quant aux activités du conseil.

Le GT supporte également la recommandation 7b et reconnaît que des conversations pour établir une compréhension commune des priorités du conseil seraient utiles. ICANN a déjà un processus de planification bien établi qui comprend des plans stratégiques et d'opérations qui établissent les priorités. Toutefois, le GT croit que ces documents reflètent les plans pour la communauté ICANN dans son ensemble et qu'il est nécessaire d'en arriver à

Révision du conseil ICANN -GT
Second rapport intérimaire des discussions pour Sydney

Version: v01

Dernière mise à jour: 5 juin 2009



un consensus commun des questions sur lesquelles le conseil devrait concentrer ses efforts.

Bien que le GT soit en accord avec les intentions de la recommandation 7c, certains membres du GT sont préoccupés que l'effort requis pour recueillir les données pertinentes l'emporte sur le bénéfice provenant de l'analyse des résultats. D'autres croient qu'une simple conversation à la fin de chaque réunion du conseil serait suffisante pour apporter des améliorations à cet égard.

Il existe des appuis pour la recommandation 7d. Le GT croit que les conversations entre le conseil et la direction sont très importantes et qu'elles doivent s'améliorer. Le GT supporte l'implantation de cette recommandation.

**Recommandation #8: clarifier la responsabilité du conseil.
Développer un programme de discussions qui explore les
propositions suivantes:**

- (a) *Décider de la responsabilité du conseil d'ICANN – face à ICANN elle-même, à la communauté ICANN et/ou à l'Internet?*
- (b) *Énoncer que les membres du conseil doivent faire preuve de loyauté au conseil et non pas aux organisations qui les commanditent.*
- (c) *Soutenir les propositions pour un processus permettant de remercier le conseil tout en s'assurant que la barre est assez haute.*
- (d) *Discuter des conflits possibles quant au rôle de supervision du conseil ICANN lorsque ses membres sont nommés par ceux qui font le travail. Décider qu'un rôle clé des membres indépendants (via NomCom) est de s'assurer que le conseil exécute ses tâches sans compromis.*
- (e) *Discuter des divisions futures de travail entre les bénévoles et les employés rémunérés et décider ce à quoi ressemblera cette division dans cinq ans.*
- (f) *Considérer la proposition que les groupes se rencontrent pour nommer un conseil qui est acceptable à tous au lieu de nommer leur propre représentant au conseil.*

À l'exception de la recommandation 8f (voir ci-dessous), le GT est en accord avec toutes les recommandations incluses dans cette section et est d'avis qu'ICANN est déjà dans la bonne direction. La question de la loyauté des membres du conseil soulevée à la recommandation 8b est déjà adressée grâce aux discussions qui ont eu lieu à la table du conseil et aussi grâce aux informations données aux membres du conseil. Le conseil entreprend déjà des démarches quant aux questions soulevées à la recommandation 8c (bien qu'une étude légale soit nécessaire). Le BGC s'occupe déjà des questions soulevées à la recommandation 8d.

Après avoir discuté des différents modèles et d'avoir consulté la communauté, le GT croit que la recommandation 8f ne peut être appliquée dans l'environnement actuel d'ICANN.